

BRÈVES AGRICOLES d'Ukraine et de Moldavie

Une publication du SE de Kyïv
Janvier à mai 2026

1. Guerre

***Guerre :** Les agriculteurs, les infrastructures logistiques et agricoles ukrainiennes et appartenant à des entreprises internationales (ADM, Bunge, Cargill, LDC) continuent d'être des cibles ou des victimes collatérales régulières des frappes des forces armées russes.

Les ports d'Odessa ont été particulièrement frappés, tuant des employés, touchant des navires civils et endommageant des infrastructures de stockage agricoles, notamment des entrepôts d'huile végétale. Entre janvier et mai 2026, près de 21 navires civils ont été touchés alors qu'ils naviguaient vers le port, le quittaient ou étaient à quai. Des membres d'équipage ont été blessés et tués. En avril 2026, selon l'administration des ports maritimes d'Ukraine, il y a eu 500 frappes sur les ports, avec une attaque presque un jour sur deux. [N.B. Depuis juin, la situation s'est beaucoup aggravée ; elle sera traitée dans la prochaine édition].

Fin février, la Banque mondiale, les Nations unies et la Commission européenne ont publié la quatrième mise à jour de l'évaluation rapide des dommages et besoins en reconstruction (RDNA5). Ainsi, depuis le début de la guerre à grande échelle, les pertes pour le secteur agricole ont atteint 90,1 Md USD, dont 12,1 Md USD de dommages (sur les 195,1 Md USD de dommages totaux, soit environ 6%) et 78 Md USD de pertes (sur les 666,7 Md USD de pertes totales, soit environ 12%). Cela représente, respectivement, une hausse de 8% et de 7% par rapport à la précédente évaluation publiée en février 2024. Les besoins de financement liés à la reconstruction entre 2025 et 2035 atteindraient 55,3 Md USD pour le secteur agricole (sur les 587,7 Md USD nécessaires, soit environ 9%).

Fin février, l'ambassadeur d'Ukraine aux États-Unis a indiqué que, en novembre 2025, les États-Unis avait averti l'Ukraine que ses frappes contre le port russe de la mer Noire de Novorossisk menaçait des intérêts économiques américains.

***Territoires occupés :** En 2026, le ministère des affaires étrangères ukrainien estime que, entre janvier et avril, la Russie a volé plus de 850 000 t de céréales cultivés dans les territoires ukrainiens occupés. La moitié aurait été expédié depuis Sébastopol, 13% par les ports occupés de la mer d'Azov (Marioupol et Berdiansk). D'après le projet *SeaKrime*, la Syrie serait devenue la principale destination pour les céréales ukrainiennes exportées depuis les territoires ukrainiens occupés par la Russie, aux dépens de l'Égypte, principale destination en 2025.

En 2025, d'après le ministère des affaires étrangères ukrainien, la Russie a volé plus de 2 M t de céréales cultivés dans les territoires ukrainiens occupés, d'une valeur de 400 M USD, qu'elle a exporté vers l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie. 40% de ces exportations auraient été destinées à l'Égypte. Parallèlement, il estime que la Russie a également exporté plus de 200 000 tonnes de charbon, minerais et produits métallurgiques, en utilisant une flotte de 45 navires pour dissimuler l'origine des marchandises.

Le commerce de céréales issus des territoires occupés a été une cause de contentieux entre l'Ukraine et Israël. Ainsi, lors du mois d'avril, l'Ukraine a vivement protesté contre deux livraisons, à Israël, par des navires russes (43 700 t via le navire *ABINSK* mi-avril, 25 000 t via le navire *PANORMITIS* fin avril), de céréales provenant des territoires ukrainiens occupés. À la suite de ces protestations publiques, la seconde livraison n'a finalement pas eu lieu.

***Pollution des eaux :** Une attaque de missiles et de drones menée par la Russie contre la centrale hydroélectrique du Dniestr début mars a provoqué une pollution du fleuve. La pollution s'est propagée en aval, y compris vers la Moldavie. L'Ukraine et la Moldavie se sont coordonnées pour contenir cette pollution. Si elle a atteint le liman du Dniestr, les actions prises ont permis de limiter sa propagation.

***Paix :** Depuis le début de la guerre en Iran, les négociations de paix stagnent. Avant son déclenchement, fin février, lors de discussions trilatérales à Genève, les négociateurs ont discuté du projet de zone économique franche dans la région de Donetsk (est du pays), suivi par le « Conseil de Paix » initié par le président américain Donald Trump. De même, fin janvier, D. Trump avait exprimé son soutien à la création d'une zone de libre-échange entre les États-Unis et l'Ukraine.

***Food from Ukraine :** Début avril, le gouvernement ukrainien a annoncé avoir ouvert sa première plateforme agricole (*agriculture hub*) sur le continent africain, au Ghana, en vertu du protocole d'accord signé en novembre 2025 dans le cadre de l'initiative *Food from Ukraine*. Il vise à produire et distribuer des kits alimentaires à partir de produits ukrainiens et de produits locaux pour les populations vulnérables (ex. riz ghanéen, pâtes ghanéennes produites à partir de farine ukrainienne, etc.). D'après les [informations publiques disponibles](#), c'est la première réalisation des neuf projets de plateforme agricole annoncés par le gouvernement ces trois dernières années (Kenya, Nigéria, Sénégal, Liban, Égypte, Afrique du Sud, République démocratique du Congo, Émirats arabes unis).

***Guerre en Iran :** La guerre en Iran a eu des conséquences immédiates importantes sur le secteur agricole, bien que leur ampleur ait été limitée. Ainsi, du fait de l'augmentation des prix du pétrole et du gaz, le rythme de l'inflation (qui baissait depuis juin 2025) est reparti à la hausse à partir de février 2026. Pour le secteur agricole, le prix des carburants (+23% en glissement annuel en mars 2026 contre 6% en décembre 2025) et celui de l'urée (+34% entre janvier et mars 2026), ainsi que les coûts logistiques (notamment le bateau) ont fortement augmenté. La plupart des entreprises ayant constitué des stocks d'engrais et de carburants suffisants pour la campagne, l'effet de l'augmentation de ces coûts sur les entreprises a toutefois été limité. En outre, du fait du blocage du détroit d'Ormuz, les exportateurs ukrainiens ont perdu l'accès direct qu'ils avaient aux marchés des Émirats arabes unis, du Qatar et du Koweït, les obligeant à changer de routes commerciales (en passant par la Jordanie, la Turquie et l'Arabie saoudite).

En réaction, l'UCAB (association qui rassemble les *agroholdings* ukrainiennes) a demandé au gouvernement trois mesures pour soutenir les producteurs agricoles ukrainiens : la suppression des droits de douanes sur les importations d'engrais (l'Ukraine ne produisant, d'après eux, qu'1 M t des 4 M t qu'elle consommerait chaque année), la réduction des taxes intérieures sur les produits pétroliers et l'instauration d'un moratoire sur l'augmentation des tarifs de fret ferroviaire.

2. Production et filières agricoles

***Climat et changement climatique :** Si l'hiver 2025/2026 était légèrement plus froid que la moyenne ukrainienne, ce fut le plus rigoureux des six dernières années. Toutefois, grâce à des chutes de neige suffisantes, les cultures d'hiver ont été protégées si bien que, d'après le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture (MEEA), moins de 10% des surfaces ont dû être de nouveau semées cette année. Les semis de printemps ont commencé avec deux semaines de retard. Globalement, le printemps 2026 a été favorable, dans la moyenne tant pour les températures que pour les précipitations.

***Foncier agricole :** Début mars, le service national ukrainien de géodésie, de cartographie et du cadastre a publié un [état des lieux](#) du marché foncier agricole ukrainien : depuis la levée du moratoire en 2021, 334 803 accords ont été conclus pour une superficie totale de 1 M ha. Le prix moyen de l'hectare a augmenté de 96% et atteint environ 1 501 USD.

***Campagne 2025/26 :** En avril, l'USDA et le service statistique de l'État ukrainien ont revu leurs estimations pour la campagne 2025/26 (*cf. infra*). Ainsi, d'après le service statistique de l'État ukrainien, en 2025/2026, la production ukrainienne de céréales et d'oléagineux a atteint 79,4 M t (77,9 M t en 2024/2025), dont 61 M t de céréales (56,4 M t en 2024/2025), porté principalement par la hausse des récoltes de maïs et de blé et malgré les baisses des récoltes en orge, et 18,5 M t d'oléagineux (22,5 M t en 2024/2025), les récoltes de toutes les principales cultures ayant baissé. En février, l'UCAB (association qui rassemble les *agroholdings* ukrainiennes) et le MEEA ont publié leurs [perspectives de l'agriculture ukrainienne](#), qui rassemblent leurs estimations de production et d'exportation en 2025 pour les principales filières végétales et animales.

Production (M t)	2025/26 (SSU, avril 2026)	Variation 2024/25	2025/2026 (UCAB, fév. 2026)	2025/2026 (USDA, avril 2026)
Blé	23	+4%	23,1	24
Orge	5,2	-2%	5,3	5,5
Maïs	31	+15%	29,9	30,7
Sarrasin	0,07	-38%		
Millet	0,06	-3%		
Avoine	0,38	-16%		
Seigle	0,21	-5%		0,21
Tournesol	10,2	-7%	10,1	11
Soja	5,0	-11%	5,0	5,0
Colza	3,2	-25%	3,3	3,2
Betteraves à sucre	11,7	-9%	10,2	

***Prévisions 2026/27 :** En 2026/27, l'USDA, l'UGA (l'union ukrainienne des producteurs de céréales et d'oléagineux) et le MEEA ont publié des estimations en mai et en juin (cf. *infra*). D'après le MEEA, en tout, l'Ukraine devrait produire 81 à 83 M t de céréales et oléagineux, dont 60 à 61 M t de céréales et 20 à 22 M t d'oléagineux.

Fin avril, d'après l'institut d'économie agraire, la production agricole globale ukrainienne pourrait augmenter en volume de 3% en 2024 par rapport à 2025, avec une augmentation de 3,4% pour les grandes cultures et une augmentation de 1,5% pour le secteur de l'élevage, notamment en viande de volailles (+5,5%) et contrairement à la viande bovine (-12%).

En outre, en raison du ralentissement des exportations, les stocks de report devrait plus élevés. Ainsi, début mai, ils atteignaient 15,7 M t. Le MEEA estime qu'ils s'élèveront à environ 11,3 M t en juin (contre environ 4 M t en année normale), à raison de 4,9 M t de blé, 1,5 M t d'orge et 4,5 M t de maïs.

Production (M t) Exportation Transformation ou report	2026/2027 (USDA, mai 2026)	2026/2027 (MEEA, juin 2026)	2026/2027 (UGA, juin 2026)
Blé	23 13 4,5	22,4	22,8 17
Orge	5,9 2,5	4,7	5,2 2,2
Maïs	30 23 2,6	32	32,1 27
Tournesol	10,5	12	13,3
Soja	6	5	4,9
Colza	3,6	3,5	3,4

***Semences :** Fin avril, Corteva Agriscience a annoncé investir 15 M USD pour moderniser et étendre sa production de semences en Ukraine, afin de développer ses activités de recherche et renforcer ses exportations vers l'UE, notamment pour le maïs, le tournesol et le colza.

***Sucre :** En 2025/26, d'après Ukrtsukor (l'association des producteurs de sucre ukrainiens), la production de sucre devrait atteindre 1,72 M t, soit 100 000 à 200 000 t de plus que prévu. Cette performance s'explique notamment par des rendements à 58 t/ha, présentés comme étant un record. Ainsi, alors que les surfaces avaient diminué de près d'un quart (-50 000 ha), la production de sucre n'a baissé que de 4% (-80 000 t).

En revanche, d'après Ukrtsukor, pour la campagne 2026/27, seuls 162 100 ha de betteraves auraient été plantés (moins que la prévision de 170 000 ha), une baisse de 18% par rapport à la campagne précédente (199 000 ha en 2025/26 sachant que, en 2024/25, elle avait atteint 250 000 ha). Ces estimations diffèrent de celles du MEEA, qui estime que 197 200 ha auraient été plantés.

***Apiculture :** D'après l'association des apiculteurs d'Ukraine, depuis le début de la guerre en 2022, les apiculteurs ukrainiens ont perdu près de 10 000 ruchers. Sachant que la majorité du secteur est constituée d'apiculteurs amateurs, mal couverts par les statistiques officielles, l'association estime que, avant la guerre, l'Ukraine comptait environ 45 000 ruchers et plus de 2 M de colonies d'abeilles.

***Lait & produits laitiers :** L'union des transformateurs laitiers ukrainiens a publié le [bilan](#) de la transformation laitière en Ukraine en 2025 : elle serait restée stable, à environ 3,2 M t, avec une consommation moyenne de produits laitiers de 209 kg par habitant. Les dix principaux producteurs auraient tous augmenté leur chiffre d'affaires, porté par les exportations, les produits à haute teneur en protéines et les investissements industriels. Parmi ces entreprises figurent notamment Danone (4^e) et Lactalis (5^e).

***Œufs :** En mai 2025, Oliyar (une entreprise qui produit de l'huile et des tourteaux de tournesol, de soja et de colza) annonçait la construction de vingt poulaillers, pouvant accueillir 2,3 M de poules pondeuses et produire 1,6 M d'œufs par jour. En mai 2026, la première phase du projet (qui accueille 100 000 poules pondeuses) a été inaugurée.

***Bioénergie :** Fin avril, le gouvernement ukrainien a approuvé un programme de développement de la production de biométhane pour la période 2026–2035. Le plan vise à structurer un marché national du biométhane basé sur le potentiel agricole du pays, à réduire la dépendance au gaz naturel et à renforcer l'intégration de l'Ukraine au marché énergétique de l'UE. Sachant que les capacités actuelles de production de biométhane en Ukraine sont estimées à 108 M m³, l'objectif est d'en produire 1 Md en 2030 et 2 Md m³ en 2035.

***Machines agricoles :** D'après le service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS), en 2025, l'Ukraine a enregistré 52 790 unités de matériel agricole, soit le plus haut niveau depuis le début de la guerre, dépassant le nombre d'enregistrement en 2021. Cette dynamique reflète un renouvellement important du parc agricole, avec une hausse d'environ un tiers des nouvelles immatriculations par rapport à 2024.

3. Politiques économiques et agricoles

***Démographie :** Début mai, le ministère des affaires sociales déclarait qu'il y aurait entre 22 et 25 M de personnes vivant actuellement dans la partie de l'Ukraine contrôlée par l'Etat ukrainien, contre 41,2 M en 2021. L'institut de démographie avance quant à lui le chiffre de 29 M de personnes, contre 30 M en 2025.

***Inflation :** Après avoir atteint 7,4% en janvier, l'inflation est repartie à la hausse en raison des conséquences des frappes russes sur les infrastructures énergétiques ukrainiennes et de celles de la guerre en Iran sur les prix de l'énergie. Ainsi, elle a atteint 7,9% en mars. D'après l'union des meuniers d'Ukraine, entre 2024 et 2026, le prix du pain et celui de la farine de blé ont augmenté de près de 40%.

***Ministère :** Début février, dans une [entrevue](#), Taras Visotsky, vice-ministre chargé de l'agriculture [N.B. nommé ministre chargé de l'agriculture en juillet 2026], a expliqué que, d'après lui, les agriculteurs ukrainiens avaient des rendements à l'hectare moins importants que ceux de l'UE car, « comme ils travaillent sans système de subvention publique, ils se concentrent d'abord sur la rentabilité maximale à l'hectare, pas sur le rendement maximal » alors que « dans l'UE, où le secteur est largement subventionné, les producteurs peuvent se permettre de se concentrer sur la maximisation des rendements ».

***Made in Ukraine :** Fin avril, le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture (MEEA) a d'ailleurs mis à jour le [catalogue](#) des parcs industriels : une grande majorité est située à l'ouest du pays, *a fortiori* dans la région de Lviv et de Transcarpathie.

D'après le gouvernement, en 2025, 37 usines ont été construites ou sont en train de l'être dans des parcs industriels du programme « *Made in Ukraine* ». La plupart sont dans le secteur agricole et agroalimentaire, le bois et la mécanique. 3 700 emplois auraient été créés.

***Soutiens aux agriculteurs :** D'après le gouvernement, en 2025 :

- 14 000 agriculteurs et entreprises agricoles ont reçu 1,1 Md UAH (environ 22 M EUR) d'aide à l'hectare (soit en moyenne 80 000 UAH – environ 1 600 EUR – par entité) ;

- 12 000 éleveurs ont reçu 421 M UAH (soit en moyenne 35 000 UAH – environ 700 EUR – par entité) et

- 2 700 éleveurs ovins et caprins ont reçu 326 M UAH (soit en moyenne 121 000 UAH – environ 2 400 EUR – par entité).

Début février, le gouvernement a lancé son programme de soutien aux serres et vergers (au sens large puisqu'il permet de soutenir la production de baies, de fruits à noyaux et de fruits à pépins). Doté de 455 M UAH (à raison de 220 M UAH – environ 4,3 M EUR – pour les serres et de 235 M UAH – environ 4,6 M EUR – pour les vergers), il subventionne des projets dans ces secteurs à hauteur de 50% (80% pour les agriculteurs proches de la ligne de front), dans la limite, pour les vergers, de 25 ha et de 10 M UAH (environ 200 000 EUR) et, pour les serres, de 2,4 ha et de 7 M UAH (environ 140 000 EUR).

***Assurance :** Début mai, la BERD a lancé l'*Enterprise Security Enhancement* (ESE) en lien avec PrivatBank (à hauteur de 6,8 M EUR) et Raiffeisen Bank Ukraine (à hauteur de 1,2 M EUR). Ce dispositif permet à ces banques d'accorder un allègement partiel de dette aux clients dont les actifs ont subi des dommages de guerre, la BERD compensant les pertes de crédit qui en résultent.

En janvier, la société financière internationale (membre du groupe de la Banque mondiale, l'IFC finance le développement du secteur privé dans les pays émergents) a annoncé un investissement en actions (jusqu'à 20%) dans Kniaza et USG, deux compagnies d'assurance ukrainiennes, afin de permettre le développement de nouveaux produits et étendre la protection à des secteurs clés, dont l'agriculture.

***Lutte contre la fraude :** Début avril, le bureau du procureur général a annoncé le démantèlement d'un réseau de production et de vente de produits phytosanitaires falsifiés, vendus sous les marques de grands fabricants, dont Bayer et Corteva. Le groupe fabriquait des herbicides, insecticides et fongicides dans des ateliers clandestins en utilisant de vieux emballages collectés auprès d'agriculteurs. Les produits étaient distribués dans tout le pays via de la vente en ligne. Six suspects ont été arrêtés.

Début avril, le bureau du procureur général a annoncé qu'une ferme illégale, cultivant environ 190 ha situées dans la zone d'exclusion de Tchernobyl pour produire du blé et du maïs, a été découverte. Elle serait en activité depuis 2020, à la suite de modifications illégales du statut foncier et de leur transfert à une entreprise privée.

Fin mars, l'ancien ministre ukrainien chargé de l'agriculture, Mykola Solsky, a été placé en détention provisoire (avec possibilité de libération sous caution de 64 M UAH, soit 1,3 M EUR) pour une affaire de fraude liée aux céréales. Selon le parquet, il est accusé, avec ses complices, d'avoir tenté de vendre environ 7 000 t de maïs inexistantes à l'aide de faux documents de stockage.

***Lutte contre la corruption :** Début mai, le SAPO (Parquet spécialisé anticorruption d'Ukraine) et le NABU (Bureau national anticorruption d'Ukraine) ont clôturé l'enquête préliminaire dans une affaire de détournement de céréales de la société publique céréalière d'État (DPZKU), en 2014, estimée à plus de 60 M USD. Fin avril, le SAPO et le NABU ont également ouvert une enquête à l'encontre de la DPZKU à la suite de la découverte de détournement portant sur environ 106 000 tonnes de maïs d'une valeur de 776 M UAH (15 M EUR) en 2020 et 2021.

***Irrigation :** Fin avril, le MEEA a supprimé l'obligation d'étude d'impact environnemental pour la restauration de systèmes d'irrigation existants, présentant cette mesure comme la levée d'un obstacle bureaucratique majeur.

En 2025, le gouvernement ukrainien a versé 34 M UAH de subvention à 10 entreprises agricoles ukrainiennes pour la restauration de systèmes permettant d'irriguer *in fine* 2 500 ha (ce qui revient, en moyenne, à une subvention de 67 000 EUR par entreprise ou de 270 EUR/ha).

***IFA :** Mi-mars, des agriculteurs de huit pays européens travaillant en Ukraine ont annoncé l'institution de l'*International Farmers' Association of Ukraine* (IFA). Selon son président franco-ukrainien, Michel Terechenko, l'organisation regroupe 63 fermes familiales cultivant entre 300 et 22 000 hectares, totalisant près de 275 000 hectares en Ukraine. Les membres viennent d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique, de France, de Suisse, d'Autriche, du Danemark et d'Écosse.

4. Commerce international agricole

***Commerce agricole en 2025 :** D'après l'UCAB (association qui rassemble les *agroholdings* ukrainiennes), les exportations agricoles ont atteint 22,5 Md USD en 2025, soit 56% des exportations ukrainiennes totales en valeur, contre 41% en 2021. L'UE est le principal client, achetant 48% des exportations agricoles ukrainiennes en valeur. Les cinq premiers postes d'exportations étaient l'huile de tournesol (23% de la valeur des exportations agricoles totales), le maïs (17%), le blé (13%), le soja (6%) et la viande de volaille (5%). D'après l'institut d'économie agraire, les importations agricoles ukrainiennes ont atteint 9,1 Md USD. L'UE serait le premier fournisseur de l'Ukraine (54% des importations).

***Céréales et oléagineux :** Toutes routes commerciales confondues, l'Ukraine a exporté 4,1 M t de céréales et d'oléagineux en janvier, 4,5 M t en février, 4,5 M t en mars, 5,2 M t en avril, 4,7 M t en mai et 4,3 M t en juin. Ces volumes plus faibles par rapport aux années précédentes s'expliquent principalement par la persistance des frappes russes sur les infrastructures logistiques ukrainiennes de stockage et de transport (routier, ferroviaire, portuaire). Au fur et à mesure, ces frappes ont amenuisé les capacités ukrainiennes d'exportations. Ainsi, d'après l'USDA, les exportations mensuelles moyennes entre juillet et décembre 2025 se sont élevées à 2,5 M t, contre 3,6 M t à la même période en 2024.

***Maïs :** En 2025, la Turquie serait devenue le plus grand importateur de maïs ukrainien, représentant près d'un tiers des exportations totales avec 5,4 M t, suivie de l'Italie (2,8 M t), l'Espagne (1,7 M t), les Pays-Bas (1,5 M t), l'Égypte (1,3 M t), la Corée du Sud (0,8 M t) et la Libye (0,6 M t).

***Farine :** D'après l'union des meuniers d'Ukraine, les exportations de farine d'Ukraine auraient atteint 67 000 t en 2025, soit le niveau le plus bas depuis 2006 et une baisse de plus d'un tiers par rapport aux exportations en 2021 (105 000 t).

***Sucre :** Fin janvier, la présidente d'Ukrtsukor (l'association des producteurs de sucre ukrainiens), Yana Kavouchevska, a déclaré que l'accord entre l'UE et le Mercosur n'était pas une bonne nouvelle pour les producteurs ukrainiens du sucre. Elle estime que « ces dernières années, l'Ukraine a produit assez de sucre pour couvrir tous les besoins d'importations de l'UE. » ajoutant que, si les contingents tarifaires européens pour les importations de sucre ukrainien (actuellement de 100 000 t) étaient plus élevés, « nous planterons plus de betteraves et produirons plus de sucre afin d'avoir la plus grande part des importations dans ce marché proche et rémunérateur qu'est l'UE ».

En 2025, d'après Ukrtsukor, l'Ukraine aurait exporté 463 700 t de sucre (contre 746 000 t en 2024, soit une baisse de 38%), dont 27% vers l'UE (contre 40% en 2024). Ses principaux clients ont été le Liban (15%), la Bulgarie (14%), la Macédoine du Nord (8%), la Libye (7%), la Syrie (6%) et la Turquie (6%).

***Œufs :** En 2025, d'après l'association ukrainienne des éleveurs de volailles, les exportations d'œufs et d'ovoproduits ont atteint 2,05 Md d'œufs, soit une augmentation de près de 66% par rapport à l'année précédente. Les principaux clients étaient l'Espagne (16% des volumes), le Royaume-Uni (12%), la Tchéquie (10%), la Pologne (10%), la Croatie (9%) et Israël (8%).

***Viande de volaille :** En 2025, les exportations ukrainiennes de viandes de volailles auraient atteint 458 000 t et 1,15 Md USD, soit une baisse de 2% en volume mais une hausse de 14% en valeur par rapport à 2024.

***Miel :** En 2025, d'après les douanes, les exportations ukrainiennes de miel auraient fortement reculé, en volume comme en valeur : l'Ukraine aurait exporté 50 300 t de miel en 2025, soit une baisse de 41 % par rapport à 2024. En valeur, les exportations ont diminué de 25 %,

à 125 M USD. Plus de 70 % du miel ukrainien est resté destiné au marché européen, les trois premiers importateurs étant l'Allemagne, la Pologne et l'Italie.

***Politique commerciale :** Après un début d'année marqué par des tensions, la relation commerciale entre l'Ukraine et la Moldavie s'est normalisée. Mi-mai, l'Ukraine a ouvert le marché moldave aux exportations d'escargots vivants, de caviar d'escargot et plusieurs produits carnés transformés et a également renouvelé plusieurs certificats sanitaires afin de maintenir les exportations de viande de volaille et d'aliments pour animaux. L'interdiction d'importer de la viande de volaille et de l'alimentation animale en Moldavie avait été finalement levée courant mars (sous réserve de tests supplémentaires dans des laboratoires européens), après des semaines de discussions infructueuses et des menaces de mesures de rétorsions. Fin janvier, la Moldavie avait pris cette mesure d'interdiction, pour des raisons sanitaires, après avoir détecté du métronidazole, un antibiotique interdit dans l'UE et en Moldavie, dans des lots d'aliments pour animaux et de produits avicoles importés d'Ukraine, estimant qu'il y avait des défaillances de contrôle par les autorités sanitaires ukrainiennes.

Début mai, lors d'une réunion commune du gouvernement avec les représentants professionnels, Taras Visotsky, vice-ministre chargé de l'agriculture, a déclaré que les priorités pour le développement des exportations étaient la viande de volailles, la viande de porc et les produits agricoles transformés.

Début mai, le gouvernement ukrainien a annoncé avoir ouvert le marché géorgien pour l'exportation de viande bovine, de co-produits animaux, ainsi que les aliments pour animaux d'origine végétale.

Fin avril, le gouvernement ukrainien a annoncé avoir conclu des négociations sanitaires avec la Chine pour ouvrir le marché chinois aux exportations de farine de blé ukrainienne. Fin mars, le service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS) a également annoncé que la Chine avait effectivement ouvert son marché aux exportations ukrainiennes de pois, un an après avoir trouvé un accord avec les autorités sanitaires chinoises.

Fin janvier, le DPSS a annoncé l'ouverture du marché de la Côte d'Ivoire pour les exportations ukrainiennes de viande bovines, ovines et de volailles (fraîche, congelée et transformée, ainsi que leurs coproduits), ainsi que l'ouverture du marché de l'Algérie pour l'exportation de viande bovine et de bovins vivants.

D'après le DPSS, depuis le début de l'invasion à grande échelle en 2022, l'Ukraine a ouvert 75 nouveaux marchés d'exportation, dont 22 en 2025, notamment en Amérique du Nord, en Asie et au Moyen-Orient, pour des produits tels que les œufs, les produits laitiers, les pommes et les aliments pour animaux.

***Taxe à l'exportation :** Les effets de taxe d'exportation sur le soja et le colza font débat : alors que l'UCAB met en avant l'augmentation de la production et des exportations d'huile de colza et d'huile de soja, la chambre américaine de commerce lui impute la baisse des surfaces de soja et de colza en 2026.

5. Affaires européennes

***Adhésion à l'UE :** Le début de l'année 2026 a été marqué par des débats, au sein de l'UE et avec l'Ukraine, autour du calendrier de l'adhésion de l'Ukraine à l'UE et des formes de statut intermédiaire dont elle pourrait bénéficier.

Fin mai, en réponse à la proposition du chancelier allemand Frédéric Merz d'accorder à l'Ukraine un statut de « membre associé », le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé que l'adhésion de l'Ukraine à l'UE devait être « pleinement aboutie ». Dans une lettre adressée aux dirigeants européens, il aurait qualifié d'« injuste » cette proposition.

Fin avril, le vice Premier ministre chargé de l'intégration européenne et euro-atlantique, Taras Kachka, a déclaré que, sur le modèle de la Pologne, l'Ukraine était prête à considérer une période de montée progressive des aides de la PAC, qui pourrait durer 15 ans (contre 10 dans le cas polonais). Mi-mars, il expliquait que, en échange d'une adhésion rapide, l'Ukraine était prête à un mécanisme de surveillance post-adhésion afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des réformes, qui pourrait durer 20 ans.

Fin mars, la commissaire européenne l'élargissement, Marta Kos, a déclaré que l'Ukraine ne pourrait pas devenir membre de l'UE avant 2027 en raison de deux conditions nécessaires à remplir au préalable : la paix et les réformes.

Début février, dans une [entrevue](#), Taras Visotsky, vice-ministre chargé de l'agriculture, a affirmé que, actuellement, il y a environ 24,5 M ha de terres agricoles situées dans les territoires contrôlés par le gouvernement ukrainien. Ainsi, d'après lui, avec les règles actuelles, l'Ukraine bénéficierait aujourd'hui de 7 Md EUR de fonds de la PAC par an (actuellement environ 9 Md EUR pour la France).

Fin janvier, T. Kachka a déclaré que l'Ukraine devait trouver un rythme qui permette de concilier une adhésion la plus rapide possible et une adoption des normes européennes qui ne porte pas préjudice à son agriculture. Lors du [forum économique mondial de Davos](#), il déclarait estimer possible une adhésion en 2028, après que l'Ukraine aurait entrepris les réformes nécessaires pendant 12 à 18 mois en 2026 et 2027 et signer le traité d'adhésion en 2027. Il jugeait que l'environnement et l'agriculture (en particulier la question des normes vétérinaires et celles relatives aux produits phytosanitaires) comptaient parmi les secteurs les plus difficiles, plaidant pour des exceptions temporaires, mais pas pour des conditions spéciales. Concernant l'agriculture plus spécifiquement, il proposait une approche « plus douce », permettant d'éviter un effondrement des agricultures européennes et ukrainiennes. Début janvier, il évoquait la date d'une adhésion en 2030.

***Associations agricoles ukrainiennes :** Début mars, les associations agricoles ukrainiennes les plus influentes – l'UCAB (qui rassemble les *agroholdings* ukrainiennes), l'UAC (qui représente 1 300 entreprises agricoles familiales et patronales de moyenne et grande taille), l'association des producteurs de lait (AVM), l'association ukrainienne des éleveurs de porcs, l'association ukrainienne des éleveurs de volailles et Ukrtsukor (l'association des producteurs de sucre ukrainiens) – ont [publié](#) une position commune sur l'adhésion de l'Ukraine à l'UE. Ils ont sept demandes, présentées comme des « conditions minimales [...] essentielles » pour assurer la bonne intégration du secteur agricole ukrainien :

(i) des périodes de transition, d'au moins 10 ans, pour six ensembles de réglementations agricoles européennes (les pesticides ; les additifs alimentaires ; les nitrates ; la biodiversité ; les bonnes conditions agricoles et environnementales – BCAE ; la gestion des co-produits animaux) ;

- (ii) le lancement de ces périodes de transition à partir de la date effective d'adhésion, pas avant ;
- (iii) l'accès aux aides de la PAC avec, après une période de transition, l'accès à l'ensemble des aides ;
- (iv) l'absence de limitation des aides de la PAC par agriculteur d'une manière qui exclurait une part significative des producteurs ukrainiens ;
- (v) l'accès aux fonds structurels européens ;
- (vi) l'accès au marché européen pour les produits agricoles respectant les normes de production et de commercialisation européennes, tout en ayant la possibilité de continuer de produire avec des règles ukrainiennes pour exporter vers les pays tiers ;
- (vii) la prise de la décision politique actant l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, pour s'aligner avec l'acquis européen par la suite.

Les associations mettent en garde contre des potentielles « conséquences systémiques » en cas de calendrier trop resserré de reprise de l'acquis, qui pourrait aller jusqu'à des fermetures de fermes et des baisses de production en Ukraine, ce qui affaiblirait l'Europe et menacerait la sécurité alimentaire mondiale.

***Reprise de l'acquis européen :** D'après IMC (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 116 000 ha pour la production et le négoce de céréales et d'oléagineux), en raison de l'adhésion à l'UE, elle devra remplacer environ une dizaine de pesticides sur la cinquantaine qu'elle utilise actuellement, ce qui lui coûterait 3 M USD par an.

Fin avril, le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture (MEEA) a annoncé le lancement d'une plateforme AKIS.

Début avril, T. Visotsky a annoncé que l'Ukraine prévoyait de mettre en place un système intégré de gestion et de contrôle (SIGC) aligné avec l'acquis européen d'ici la fin de l'année 2026.

Dans une entrevue donnée à [Forbes Ukraine](#) début mars, T. Visotsky a déclaré que les normes les plus difficiles à reprendre seraient celles liées aux produits phytosanitaires, estimant que, sur les 24,5 M ha de terres cultivées sous le contrôle du gouvernement (sachant que, avant la guerre, le gouvernement estimait à 42 M ha la surface agricole utile et à 33 M ha la surface de terres arables), 10 M ha pourraient être affectés (sans qu'il précise ce que cela signifie).

Mi-mars, la délégation de l'UE a lancé les nouvelles phases des projets de coopération techniques IPRSA-EU4SmallFarms (doté de 7,5 M EUR) et ILCA-EU4SaferFood (doté de 5,4 M EUR) qui, pendant près de quatre ans, vont accompagner l'Ukraine dans sa reprise de l'acquis européen (respectivement sur le chapitre 11 et le chapitre 12).

La loi n°[1206-IX](#) sur la médecine vétérinaire et le bien-être animal est entrée en vigueur le 2 mars 2026, alignant la réglementation ukrainienne sur la réglementation européenne.

Fin février, le registre agraire d'État (SAR/DAR) est devenu pleinement propriété de l'État ukrainien. Actuellement, il couvrirait 20 M ha et 200 000 utilisateurs. Via cette plateforme lancée en août 2022, 35 Md UAH (environ 690 M EUR) auraient déjà été distribués et 70 programmes gérés. Elle a vocation à devenir le point d'accès principal pour les soutiens aux agriculteurs.

Début février, dans une [entrevue](#), T. Visotsky a annoncé que l'objectif du gouvernement demeurerait d'instituer une agence d'ici la fin de l'année 2026, qu'elle soit accréditée et pleinement opérationnelle en 2027 pour pouvoir bénéficier des fonds de pré-adhésion dans la cadre du prochain cadre financier pluriannuel de l'UE commençant en 2028.

***Accord d'association :** Fin mai, la Hongrie a annoncé qu'elle maintenait l'interdiction d'importation de produits agricoles ukrainiens.

D'après le gouvernement ukrainien, le niveau de mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Ukraine et l'UE, qui prévoit notamment un rapprochement (*approximation*) avec le droit européen, a atteint 84% en 2025, contre 81% en 2024. Les progrès les plus importants concernent les douanes (96%), la politique sociale (87%), le secteur financier (82%) et l'agriculture (79%). Certaines sphères comme les statistiques et l'éducation affichent un rapprochement presque complet avec les normes de l'UE.

Début février, dans une [entrevue](#), T. Visotsky a estimé que la partie de l'acquis la plus difficile à reprendre d'ici 2028 dans le cadre de l'accord d'association révisé sera les produits phytosanitaires. Il avance que, du fait des rotations (qui seraient organisées pour des périodes de 5 à 7 ans en Ukraine) et de la difficulté supposée des entreprises à produire suffisamment de produits phytosanitaires, il serait « physiquement impossible de changer de système en une campagne agricole », raison

pour laquelle le gouvernement évoquait « la nécessité d'une période de transition d'au moins 10 ans ». Il est moins inquiet sur le bien-être animal, estimant que le cadre législatif est déjà aligné et qu'il importe désormais de le mettre en œuvre sur le terrain. Il estime également que l'Ukraine a déjà fait la transition vers le modèle européen en matière de réglementation des OGM.

***France :** Fin mars, dans le cadre du FASEP de la direction générale du Trésor, EarthDaily a reçu un financement de 480 000 EUR du gouvernement français pour développer un système de suivi et de prévision des rendements agricoles en Ukraine pour le ministère chargé de l'agriculture. Ce projet vise à utiliser des données satellitaires et des modèles d'intelligence artificielle afin d'estimer les surfaces semées et de prévoir les rendements des principales cultures (blé, orge, colza, tournesol, maïs) en temps réel. L'objectif est d'améliorer le suivi du secteur agricole ukrainien et la prise de décision publique.

Début février, le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, Nicolas Forissier, s'est rendu à Kyïv pour une visite, lors de laquelle il a notamment lancé le conseil d'affaires franco-ukrainien.

***Italie :** Mi-janvier, l'Ukraine et l'Italie ont signé deux accords intergouvernementaux, en vertu desquels la région d'Odessa devrait recevoir une aide financière de 38,5 M EUR pour des projets stratégiques, dont 6 M EUR pour la restauration des systèmes d'irrigation de Kiliya et Tatarbunary.

***Pays-Bas :** Début avril, dans le cadre de leur dialogue associant ministères de l'agriculture et associations agricoles, les autorités et représentants ukrainiens et néerlandais se sont rencontrés à Breda (Pays-Bas).

***Roumanie :** Fin janvier, la Roumanie a lancé l'institution d'une chambre de commerce et d'industrie trilatérale avec l'Ukraine et la Moldavie.

***Pologne :** Fin mai, lors d'une rencontre à Varsovie sous la présidence des ministères polonais et ukrainiens chargés de l'agriculture, les associations agricoles ukrainiennes et polonaises sont convenues de poursuivre un dialogue sectoriel régulier.

***Suisse :** Fin janvier, la Suisse et l'Ukraine ont signé un protocole d'accord lançant un programme de coopération intitulé « Compétitivité pour la reconstruction de l'Ukraine 2026-2030 ». Son objectif est d'accroître la compétitivité des PME ukrainiennes et de mieux les intégrer dans les chaînes de valeur européennes et mondiales. Parmi les secteurs prioritaires figurent notamment l'agriculture et l'agroalimentaire.

6. Affaires étrangères

***FAO :** Mi-avril, grâce à un financement de la Norvège, la FAO a lancé un programme de 150 000 USD pour soutenir le développement des cultures maraîchères et de petits fruits des ménages ruraux dans la région de Dnipropetrovsk (sud-est du pays). Les bénéficiaires (fermes de 0,05 à 10 ha, enregistrées au registre agraire d'État) recevront des bons de 3 000 USD pour l'achat d'intrants et d'équipements, avec un ciblage fondé sur la vulnérabilité socio-économique.

Début avril, grâce à un financement de la Belgique, la FAO a lancé un programme de 1 M USD pour soutenir 500 ménages ruraux (semences de légumes et pommes de terre) et à 50 petits agriculteurs (serres, systèmes de micro-irrigation, réservoirs d'eau et bons de soutien), ainsi que des formations, dans la région de Mykolaïv (sud du pays).

***BERD :** Fin mars, le ministère de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture (MEEA) a signé un protocole d'accord avec la BERD visant à renforcer la compétitivité des secteurs agricole et agroalimentaire. Il prévoit (i) de coopérer en matière de renforcement de la durabilité et de la compétitivité des entreprises agricoles via des investissements et du conseil ; (ii) d'accroître le partage de connaissance et l'innovation ; (iii) d'harmoniser la législation ukrainienne avec les normes de l'UE et (iv) de soutenir la mise en œuvre de réformes sectorielles et le dialogue entre les autorités et le secteur privé.

Début février, la BERD a présenté son nouveau programme de soutien au secteur agricole *FAST2EU*, qui comprend notamment le programme *UBRC*, qui propose des subventions pour maximum 1 M EUR pour de l'assistance technique et des co-investissements (à hauteur de 20%) ainsi qu'un programme d'assistance technique sur la reprise de l'acquis européen.

7. Entreprises agricoles

***Kernel :** Mi-avril, Kernel (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 363 000 ha, principalement pour la production d'huiles de tournesol, de colza et de soja ; c'est le premier producteur et le premier exportateur mondial d'huile de tournesol) a annoncé s'associer à NASA Harvest pour fournir des données de terrain et améliorer les modèles satellitaires d'analyse des cultures et de durabilité, avec le soutien de la BERD et la FAO.

Fin février, le directeur général de Kernel, Eugène Ossipov, annonçait que, depuis 2018, son groupe avait investi 230 M USD dans la cogénération, ce qui permettait d'avoir, début 2026, des sites de production autonomes sur le plan énergétique. Il a annoncé l'ambition du groupe de se lancer dans la production (à hauteur de 600 MW) et le stockage d'électricité non carbonée (solaire et éolienne), en investissant 400 M USD d'ici 2028. Dans cette perspective, Kernel a annoncé fin mai lancer des projets pilotes de centrales solaires sur ses élevateurs. L'objectif est d'installer 250 kW via un investissement d'environ 140 000 USD. De même, fin avril, Kernel a annoncé avoir reçu 45 M USD de la BERD pour la construction d'une centrale solaire au sud de l'Ukraine. Le projet, d'une valeur totale estimée à 86 M USD, prévoit une capacité de 106 MW avec stockage d'énergie. Enfin, fin janvier, Kernel a annoncé produire désormais toute son huile en bouteilles grâce à de l'énergie issue de coques de tournesol, rendant l'usine autonome.

Fin janvier, Agro-Region (qui cultive 41 000 ha pour la production et le négoce de céréales et d'oléagineux dans quatre régions ukrainiennes et dispose d'une capacité de stockage totale de 200 000 t) a été rachetée par Enselco (qui cultive 134 000 ha pour la production et le négoce de céréales et d'oléagineux dans deux régions occidentales d'Ukraine, Khmelnytsky et Ternopil). Enselco a été constituée à partir de Kernel en 2023 et est également la propriété d'A. Verevsky. Début avril, Kernel a annoncé racheter Enselco. Ainsi, à la suite de ce rachat, Kernel contrôlera 530 000 ha de terres. La presse ukrainienne spécialisée note que c'est neuf fois la superficie contrôlée par Agricost, qui cultive 57 000 ha en Roumanie et considérée comme étant la plus grande *agroholding* de l'UE. Cette surface correspond à peu près à un département français de taille moyenne, comme la Meurthe-et-Moselle (528 000 ha) ou le Lot-et-Garonne (539 000 ha).

D'après l'entreprise, en 2025, Kernel a payé 5,7 Md UAH (environ 112 M EUR) d'impôts : 2,4 Md UAH aux budgets locaux, 2,1 Md UAH au budget de l'État et 1,2 Md UAH de cotisations sociales.

***MHP :** En 2025, MHP (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 362 000 ha, principalement pour la production de viandes de volailles) a enregistré une hausse significative de ses résultats financiers, avec une augmentation de son chiffre d'affaires de plus des trois quarts pour atteindre 1,01 Md USD, notamment grâce à l'acquisition de la société espagnole UVESA. Le bénéfice brut a progressé d'un quart à 180 M USD.

Fin mai, MHP est entré en négociation d'un contrat d'achat/cession (SPA) de l'entreprise grecque de production de volailles Th. Nitsiakos.

Mi-mai, MHP a lancé une nouvelle activité en ouvrant une usine de production d'aliments pour animaux de compagnie en Croatie, sous la marque « MHP Pet Food ».

Mi-avril, MHP a expliqué avoir développé un programme (*Data Model Meat Processing*) fondé sur l'intelligence artificielle sur la découpe de poulet, grâce auquel l'entreprise aurait dégagé un bénéfice de plus de 1,5 M USD en 3 ans. Grâce à une analyse en temps réel les données issues des lignes de production, ce programme permettrait de réduire les pertes de matière au gramme près. En optimisant les réglages des équipements, 16 à 20 kg de viande supplémentaires seraient gagnés par tonne traitée.

En février, MHP a annoncé devenir la première entreprise ukrainienne à devenir partenaire officiel du forum économique mondial.

En 2025, MHP a également reçu trois distinctions : celle du ministère des affaires étrangères ukrainien « d'ambassadeur honoraire de l'Ukraine 2025 » dans la catégorie de la diplomatie économique et deux médailles (or et argent) dans le cadre du *UN Global Compact's Partnership for Sustainability Award 2025* pour deux projets en faveur des anciens combattants et des communautés locales.

Fin janvier, MHP a émis de nouvelles obligations (Eurobonds) pour une valeur de 450 M USD pour un taux d'intérêt de 10,5% arrivant à maturité en 2029. C'est la première émission d'obligation par une entreprise ukrainienne depuis le début de la guerre en 2022.

***Astarta :** Fin mars, le comité anti-monopole d'Ukraine a autorisé la société Ancor Investments Limited (une structure basée à Chypre et liée à Astarta) à prendre le contrôle de deux entreprises agricoles dans la région de Poltava (est du pays), Orion Moloko et Pidpryemstvo Vidrodzhennia.

***Nibulon :** Fin avril, Nibulon (qui cultive 51 000 ha pour la production et l'exportation de céréales et d'oléagineux principalement et qui a une activité dans l'armement de bateaux) a annoncé suspendre ses opérations dans deux élevateurs dans les régions de Zaporija et Dnipropétrovsk (sud-est du pays), pour des raisons de sécurité. Depuis 2022, l'entreprise n'utilise plus 5 de ses 28 sites réduisant ses capacités de stockages de 2 à 1,6 M t.

Nibulon a annoncé fin mars le lancement d'un programme de création de modèles digitaux de champs : basé sur la plateforme *GeoPard Agriculture*, il vise à centraliser les données spatiales et à les analyser via l'intelligence artificielle pour améliorer leur gestion agronomique.

Mi-mars, Nibulon a annoncé l'ouverture d'un bureau en Roumanie afin de renforcer ses activités sur le Danube.

***Crédit Agricole :** Mi-mars, le Crédit Agricole a signé un accord pour acquérir jusqu'à 100% du capital de la Banque Lviv, afin de renforcer sa présence dans l'ouest de l'Ukraine ainsi que dans les segments des PME et de l'agro-alimentaire (notamment les agriculteurs cultivant 1 500 ha). Le montant de la transaction est estimé à environ 41,8 M USD.

8. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

***Politique sanitaire :** Mi-mars, le service d'Etat pour la sécurité sanitaire et la protection des consommateurs (DPSS), a annoncé le lancement du projet pilote *eFood*, une plateforme électronique unifiée pour la sécurité alimentaire et la protection des consommateurs, à destination des professionnels. Le système vise à numériser et simplifier les procédures administratives.

Fin janvier, la DG SANTÉ a [publié](#) un rapport d'audit mené à l'automne 2025, à distance, du système public de contrôle des résidus de substances pharmacologiques, de pesticides et de polluants dans les produits agricoles ukrainiens. Elle en conclut que le système ukrainien est conforme aux exigences européennes.

9. République de Moldavie

9.1. Production et filières agricoles

***Miel :** En 2025, la production de miel a fortement reculé, notamment en raison des fortes variations météorologiques et de l'absence des deux principales miellées, l'acacia et le tilleul. Le rendement moyen serait tombé d'environ 82 kg de miel par ruche à 30 kg en 2025. L'association nationale des apiculteurs a demandé une aide, financière ou en intrants (sucre, compléments protéiques), afin de soutenir l'entretien des ruches. La situation a été aggravée par la faiblesse des prix du miel début 2025.

9.2. Politiques économiques et agricoles

***Démission du Premier ministre :** Début juillet, le Premier ministre, Alexandru Munteanu a démissionné, probablement en raison de tensions internes avec la présidence de la République, de controverses sur plusieurs réformes (notamment celle des entreprises publiques) et de désaccords sur la gestion de certains membres de gouvernement soupçonnés de corruption.

***Démographie :** La population de la Moldavie aurait diminué de près d'un tiers depuis l'indépendance et de plus de 260 000 personnes entre 2019 et 2025, pour tomber à environ 2,38 M d'habitants.

***Guerre en Iran :** Afin de limiter la hausse des prix du carburant consécutive à la guerre en Iran, le gouvernement moldave avait alloué, fin mai, 110 M MDL (environ 5,5 M EUR) du fonds de réserve pour compenser intégralement les accises sur le diesel (dont le prix est passé d'environ 21 à 30 MDL/l, environ 1,05 à 1,50 EUR/l) acheté par les agriculteurs entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2026, avec un plafond de 200 000 MDL (environ 10 000 EUR) par bénéficiaire.

***PIB :** En 2025, le PIB de la Moldavie a progressé de 2,4 %, selon les données provisoires du bureau national des statistiques, pour atteindre 353,52 Md MDL (environ 17,9 Md EUR). Cette croissance aurait été principalement soutenue par l'information et les communications (+0,9 pp), l'agriculture (+0,8 pp), l'éducation (+0,5 pp) et la construction (+0,5 pp).

***Viticulture :** Fin mai, le gouvernement a approuvé la vision stratégique 2026-2030 pour le secteur vitivinicole. Elle prévoit la modernisation

des vignobles, le développement des vins à indication géographique, la promotion des cépages autochtones et la diversification des marchés d'exportation. Le secteur représenterait environ 16 % de la valeur agricole nationale, 235 M USD d'exportations en 2024 (85 % du vin moldave serait exporté) et près de 150 000 emplois.

***Eau :** Début avril, le gouvernement et la Banque mondiale ont annoncé le lancement d'un projet consacré à la restauration des écosystèmes du bassin du Dniestr entre 2026 et 2030. Il prévoit notamment le boisement d'environ 1 800 ha dans 15 districts, ainsi que l'élaboration d'un plan de gestion sylvopastorale pour près de 10 000 ha et la remise en état des zones humides.

Le financement est assuré par une subvention de 7,9 M USD du fonds pour l'environnement mondial.

***Financement :** Fin mai, l'agence d'intervention et de paiements pour l'agriculture (AIPA) a autorisé le paiement de 32 M MDL (environ 1,6 M EUR) de subventions à l'investissement pour 27 demandes déposées par des agriculteurs. Les fonds proviennent du fonds national de développement de l'agriculture et du milieu rural (FNDAMR), doté d'environ 2,3 Md MDL (environ 115 M EUR) en 2026.

Mi-mai, le gouvernement a approuvé l'allocation de 50 M MDL (environ 2,5 M EUR) pour compenser partiellement les pertes subies par les agriculteurs touchés par la sécheresse et la canicule de 2025, notamment pour les cultures de maïs et de tournesol. Les fonds seront versés à partir du FNDAMR via l'AIPA. L'aide prendra la forme d'un paiement direct par hectare, réservé aux exploitants dont les cultures ont été affectées à hauteur d'au moins 50 %, proportionnellement aux pertes constatées.

Début mai, six fermes situées bénéficieront de plus de 3,4 M USD de subventions pour développer la production laitière bovine, ovine et caprine. Les financements, compris entre 421 000 USD et 1 M USD par bénéficiaire, sont accordés dans le cadre du programme AGGRI, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le gouvernement.

Fin avril, le gouvernement a annoncé le maintien du programme « facilité de crédit en agriculture » (lancé en mars 2025), grâce auquel les agriculteurs peuvent désormais accéder, via des banques commerciales, à des prêts allant

jusqu'à 500 000 MDL (environ 25 000 EUR), à un taux fixe de 5,1 % par an (offrant un avantage moyen de 6,45 pp par rapport aux crédits bancaires). Les prêts peuvent être remboursés sur une période allant jusqu'à cinq ans et être assorti d'une subvention. Le gouvernement a également annoncé son extension, au-delà des seuls investissements, aux crédits de campagnes (besoins de fonds de roulement pour financer les travaux en amont de la récolte). En 2025, 288 agriculteurs en avaient bénéficié. Le volume total des ressources recréditées dépasse 281 M MDL (environ 14 M EUR).

Début mars, le gouvernement a annoncé le maintien de la subvention couvrant 70 % de la prime d'assurance agricole, les agriculteurs assumant les 30 % restants. En 2025, l'AIPA y a consacré 110 M MDL (environ 5,5 M EUR), et près de 120 M MDL (environ 6 M EUR) sont prévus en 2026.

En février, le gouvernement a lancé des appels à projets pour des programmes de subvention pour la production de semence (jusqu'à 50 000 EUR de subvention pour des initiatives de coopération dans le secteur de la production et de la valorisation des semences ; programme doté d'un budget total de 250 000 EUR, est financé par l'UE) et pour l'apiculture (jusqu'à 150 000 EUR pour des investissements via les programmes mis en œuvre par le FIDA).

***Circuits courts :** Début mai, la présidente de la Moldavie, Maia Sandu, a promulgué une loi sur les chaînes courtes d'approvisionnement agroalimentaire. Une chaîne courte d'approvisionnement est définie comme un système comprenant un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. La loi prévoit l'ouverture d'un registre national et l'utilisation de logos. Les produits issus de chaînes courtes seront avantagés dans les procédures de marchés publics. La mise en œuvre du dispositif sera coordonnée par la chambre de commerce et d'industrie de Moldavie.

9.3. Commerce international agricole

***Politique commerciale américaine :** A partir de la fin février, les exportations moldaves vers les États-Unis ont bénéficié de droits de douane ramenés de 25 % à 10 %. Selon les données de *Wine Economics* et du *U.S. Census Bureau*, la Moldavie figure parmi les exportateurs de vin les plus touchés sur le marché américain en 2025, avec une chute d'environ 63 % de ses ventes vers les États-Unis, à 16,3 M USD contre 44,5 M USD

en 2024. En valeur absolue, les plus fortes baisses ont concerné l'Italie et la France, tandis que plusieurs producteurs plus modestes ont aussi enregistré de fortes contractions, notamment la Suisse (-33 %), la Géorgie (-33 %) et l'Afrique du Sud (-30 %).

***Maïs :** Du fait de la sécheresse, les exportations de maïs sont passées de 1,4 M t en 2021/22 à 140 000 t en 2024/25. La saison 2025/26 marquerait une légère reprise, à 242 000 tonnes. Les exportations resteraient concentrées, Rusagro-Prim contrôlant 42 % du marché. Le Liban est devenu la première destination, avec 61 000 t, devant la Grèce, l'Italie, la Turquie et la Roumanie.

9.4. Affaires européennes et étrangères

***Adhésion à l'UE :** Fin mai, la Moldavie a signé un accord avec le CIHEAM de Bari pour bénéficier d'un soutien de 4 M EUR sur trois ans afin de soutenir son alignement sur l'acquis européen dans l'agriculture et le développement rural.

Mi-avril, le gouvernement a approuvé un nouveau règlement renforçant les contrôles officiels aux frontières sur les produits agroalimentaires aligné avec l'acquis européen.

En janvier, l'ambassadrice de l'UE en Moldavie, Iwona Piorko, a déclaré estimer que l'adhésion de la Moldavie à l'UE d'ici 2028 constituait un

objectif ambitieux mais réaliste, sous réserve d'une accélération soutenue des réformes.

***France :** Dans le cadre du Plan de croissance européen 2025-2027 pour la Moldavie, la France, via l'Agence française de développement, et la Moldavie ont signé mi-mai deux accords de financement d'un montant total de 60 M EUR pour moderniser les infrastructures d'irrigation du pays. Ce financement, composé d'un prêt AFD de 45 M EUR et d'une subvention européenne de 15 M EUR déléguée à l'AFD, permettra de réhabiliter deux systèmes publics d'irrigation à Călinești et Criuleni de Sus, couvrant plus de 3 000 hectares.

***Ukraine :** Fin avril, l'Ukraine et la Moldavie ont lancé un nouveau projet de coopération pour la gestion transfrontalière du bassin du Dniestr. Soutenue par le fonds pour l'environnement mondial, le PNUD, l'OSCE et la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, l'initiative vise à renforcer la sécurité hydrique, améliorer la qualité de l'eau et adapter l'écosystème du fleuve au changement climatique. Elle prévoit également de moderniser la gouvernance et le développement d'outils de suivi communs.

9.5. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

***PPA :** Selon les données officielles, 51 foyers auraient été déclarés en 2025 (36 en élevage et 15 en faune sauvage).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique (SE) de Kyïv

kyiv@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SE de Kyïv, avec l'aide du SE de Bucarest pour la partie sur la République de Moldavie